

R. B. ^{car} n° 19.

Imputation: PESTE BOVINE.

TERRITOIRES DU RUANDA URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE DE BIUMBA.
+++++

BORDEREAU DE TRANSPORT.
+++++



De BIUMBA à RUHENGIERI.
+++++

10 porteurs transportant armement, équipement, habillement de
5 soldats, 5 femmes et 3 enfants, venant de Morambi et se ren-
-dant à Kisenyi.

Quotité: 1,25 frs x 10 = 12,50 francs.

Arrêté à la somme de CINQ MILLE CINQ CENTS
francs.

Biumba, le 5 juillet 1934.
Le Comptable, Synave A.

Arrivés, le 7 juillet 1934
Le à Ruhengeri
D.A.T.
V. Vanthier

Payé par Nous Comptable de Biumba.
Juillet 1934. N°